

Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **vendredi 15 juillet 2022 à 18:14**

T-PF-1141469 12/09/22 *Avis en attente de pli*
202111291401 11/07/22 **Procédure Restreinte**

Service : SAM / Marleine Abdallah
Travaux d'extension du quai 12

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 11/07/22	13/07/22	1786	14	7 / 7	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale 11/07/22 à 17h10	15/07/22	3/3	22-97393	<u>2022_196</u>
JOUE	Intégrale 11/07/22 à 17h10	15/07/22	3/3		<u>2022/S135-387049</u>
France Antilles - Ed. Guadeloupe	Intégrale 13/07/22 à 18h40		2/3		

Service : SAM

Classification CPV :

Principale : **45241100** - Travaux de construction de quais

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

GRAND PORT MARITIME GUADELOUPE

M. Jean-Pierre Chalus - Président du Directoire
Quai Ferdinand de Lesseps
97165 Pointe à Pitre cédex
SIRET 79453852000014

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) de l'entité adjudicatrice : Activités portuaires ;
Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Travaux d'extension du quai 12
Référence	202111291401
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure avec négociation
Code NUTS	FRY10
Lieu principal d'exécution	Jarry 97122 Baie-Mahault
Description	Travaux d'extension du quai 12

Code CPV principal**45241100** - Travaux de construction de quais

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 1	Génie Civil (Marché de travaux) Description : Génie Civil (Marché de travaux) Durée du marché : 28 mois. Acceptation des variantes : Oui Options : Oui Voir article 1 du RAPC - Clause de réexamen et modification du contrat. Reconductions : Non		45241100
N° 2	VRD (Marché de travaux) Description : VRD (Marché de travaux) Durée du marché : 28 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Voir article 1 du RAPC - Clause de réexamen et modification du contrat. Reconductions : Non		45241100
N° 3	Équipement (Marché de fournitures) Description : Équipement (Marché de fournitures) Durée du marché : 28 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Voir article 1 du RAPC - Clause de réexamen et modification du contrat. Reconductions : Non		34516000

Conditions relatives au contrat**Cautionnement** Retenue de garantie : 5%.**Financement** Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Délai de paiement 30 jours, dans les conditions de l'article R.2192-10 du Code de la Commande publique. Financement sur le budget propre du GPMG.
Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG. Comptable Assignataire : Agent Comptable du GPMG. Avance forfaitaire de 5 % prévue.**Forme juridique** Pas de forme imposée.
En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.**Autres conditions** Conditions particulières d'exécution : Non**Conditions de participation****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1))
- Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2))
- Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat (si signataire différent de la mention de l'extrait Kbis ou RCS)
- Déclaration sur l'honneur ou Certificats sociaux et fiscaux
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Le chiffre d'affaires global du candidat doit être supérieur à 35M€
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance civile et décennale pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de conduite de travaux de même nature que celle du marché
- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public
- Certificats de qualifications professionnels listés ci-après ou équivalent. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat :
- FNT1122 : Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier-béton) - ouvrages de technicité moyenne à haute en milieu maritime ou fluvial
- FNT1421 : Ouvrages en site maritime ou fluvial - en site maritime protégé-battage
- FNT1424 : Ouvrages en site maritime ou fluvial - en site maritime protégé-enrochement
- FNT5113 : construction de réseaux d'adduction et de distribution d'eau sous pression - en non site urbanisé - canalisations de DN
- FNT5153 : construction de réseaux gravitaires en site non urbanisé - profondeur de tranchée < 3,5m en présence de nappe phréatique.
- FNT6423 : Réseaux souterrains électriques - en zone non urbaine - BT

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Candidatures	Remise des candidatures le 12/09/22 à 12h00 heure locale de l'acheteur au plus tard, soit le 12/09/22 à 18h00 heure de Paris au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Validité des offres : 6 mois , à compter de la date limite de réception des offres.
Dépôt	• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>
Renseignements complémentaires	<p>Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.</p> <p>Conformément à l'article R2132-2 du Code de la Commande publique, le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique, à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.info.</p> <p>Renseignements administratifs : Grand Port Maritime de la Guadeloupe - Mme Marie-Josée TRAMIS - tél : 0590686292 - Courriel : marchespublics@port-guadeloupe.com.</p> <p>Visite des lieux recommandée : voir article 2 du Règlement de la Consultation.</p> <p>Plan de sous-traitance</p> <p>Conformément aux dispositions de l'article 73- 3ème alinéa, de la loi no 2017-256 du 28.2.2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique et du décret no 2018-57 du 31.1.2018 pris pour l'application du 3ème alinéa de l'article 73 à compter du 1.4.2018, les soumissionnaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Doivent présenter un plan de sous-traitance prévoyant le montant et les modalités de participation des PME locales ; 2. Ce plan de sous-traitance doit notamment indiquer les modalités de participation des PME locales à l'exécution du contrat, il doit comporter, pour chacune des entreprises concernées, les informations prévues par la déclaration de sous-traitance ; 3. Dans le cas où le soumissionnaire n'a pas prévu de sous-traiter à des PME locales, il est tenu d'en préciser les motifs dans le plan. <p>Précisions concernant les délais d'introduction de recours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; Pour les marchés et accords-cadres passés selon une procédure formalisée, la signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique). - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.
Marché périodique :	Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr

34, chemin des Bougainvilliers

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

34, chemin des Bougainvilliers

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Envoi le 11/07/22 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : France Antilles - Ed. Guadeloupe